

FOOTBALL

SAISON 2010 - 2011



TOUS LES FOOTS, TOUS LES JOURS

**Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Comité de Paris**

35 avenue de Flandre – 75019 Paris

Tél. 01.40.35.18.49 - mail : accueil@fsgt75.org



FOOTBALL FSGT EN ÎLE-DE-FRANCE

Pour que le football reste un jeu

Pratiquez le football avec des règles innovantes et évolutives.

Des compétitions adaptées à votre niveau, à vos disponibilités, à vos motivations.

Tous les Footh

Au sein de l'espace Ile-de-France, la FSGT vous propose une grande diversité de football :

FOOT A 11 – FOOT A 7 – FOOT A 5 EN SALLE

Tous les jours

Grâce à la diversité des formes de jeu proposée, vous êtes sûrs de trouver un championnat qui vous convient, du lundi au dimanche

SOMMAIRE :

Le football à 11	page 3
Le football à 7	page 5
Le football à 5	page 6
Conditions de participation aux compétitions	page 7

POPULAIRE

SOLIDAIRE

AMATEUR

ASSOCIATIF

FOOTBALL A 11

Il est organisé du **vendredi soir au lundi soir**. Des adaptations importantes ont été apportées aux règles : remplacements tournants et illimités, touche au pied, carton blanc (sortie temporaire), arbitrage à deux arbitres de centre, avance ou recule de 10m sur contestation ...

Il se caractérise par deux formes d'organisation :

LES CHAMPIONNATS HIERARCHISES ADULTES (+17 ans)

Organisés selon le principe des « montées et descentes » entre plusieurs groupes de différents niveaux. Les équipes jouent dans des groupes en fonction de leur classement de la saison précédente, et en fonction des niveaux, de leur zone géographique.

Ils se caractérisent par des contraintes réglementaires obligatoires :

- Le classement tient compte des résultats sportifs, du comportement sportif et du suivi administratif de l'équipe.
- Obligation d'avoir dans son équipe, un arbitre officiel.
- Championnat organisé de septembre à juin.
- 5 remplaçants autorisés par match.
- Avoir 17 ans révolus pour participer à une rencontre.

LES CHAMPIONNATS VETERANS (+ 33 ans)

Organisés dans le but d'offrir un maximum de matches aux équipes avec le moins de contraintes possible. Les équipes sont réparties dans des groupes en fonction de leur situation géographique. Ils se caractérisent par :

- Les joueurs doivent avoir + de 33 ans.
- Rencontres planifiées en priorité en dehors des périodes de vacances scolaires.
- 5 remplaçants par match.

TERRAIN DE JEU

Pour les compétitions de Foot à 11, vous devez disposer d'un terrain pour le moment de pratique choisi.

Pour les championnats de semaine, les Comités 75 et 93 ont conclu des conventions avec les parcs interdépartementaux et certaines municipalités qui leur permettent de faire jouer des équipes sans terrain.

Dans ce cas, il sera demandé une participation aux frais de location des terrains.

Le football à 11 c'est :

- ✓ 9837 pratiquants
- ✓ 341 équipes
- ✓ 7 championnats
- ✓ 1 coupe nationale
- ✓ 6 coupes régionales
- ✓ 6 coupes départementales



LES AUTRES COMPETITIONS

En plus du championnat, il existe d'autres compétitions qui vous permettront, au gré de vos choix, d'étoffer votre calendrier, de participer à un événement national ou de faire un déplacement dans une autre région.

LES COUPES :

Elles sont organisées à trois niveaux géographiques différents (départemental, régional et national) et selon le moment de pratique de votre choix.

Pour s'engager il existe deux possibilités :

Engagement en BRASSAGE :

La phase de brassage des coupes est organisée sous la forme de poules par moment de pratique. Elle se déroule d'octobre à décembre.

A l'issue de cette phase les équipes sont qualifiées pour la coupe de leur choix en fonction de leur classement et de quota. (Coupe nationale, coupe régionale ou coupe départementale)

Les équipes sont classées de 1 à X (X est le nombre d'équipes engagées dans la même demi-journée) en fonction de la moyenne de points marqués par rencontre, de la différence de buts, du nombre de buts marqués et éventuellement des sanctions sportives (cartons).

Un quota de places (calculé en fonction du nombre d'équipes engagées) permet de connaître les équipes qualifiées pour chacune des coupes.

A noter que pour la coupe Nationale A Delaune, une commission de validation des engagements statuera en dernier ressort sur la participation des équipes en phase nationale.

Engagement DIRECT :

Cette possibilité est uniquement offerte pour les coupes régionales et départementales. Les équipes qui opteront pour cette option intégreront la coupe de leur choix à partir du mois de janvier. Elles rejoindront les équipes qualifiées par la phase de brassage et devront éventuellement disputer un tour de cadrage au préalable en fonction du nombre d'équipes engagées directement.

LE TOURNOI DES SELECTIONS :

Dans la plupart des Comités départementaux de la région parisienne, il existe une sélection départementale. Elle a pour but de rassembler des joueurs issus de clubs du même comité d'affiliation, afin de favoriser les échanges et les rencontres.

Les équipes de Foot à 7 peuvent également présenter des candidats.

Elles participent au tournoi national des sélections, qui se déroule traditionnellement le week-end de Pâques. Il est le lieu de constitution de l'équipe fédérale FSGT disputant les épreuves internationales.



FOOTBALL A 7 AUTOARBITRE

L'activité foot à 7 autoarbitré représente une innovation FSGT qui répond à l'attente d'une grande partie de la population passionnée de football.

Principes généraux : le jeu devient l'enjeu !

Dans le foot à 7 autoarbitré FSGT, le plaisir du jeu et l'esprit de camaraderie priment sur le seul résultat. Ainsi, pendant les matches, il n'existe pas de délégation de pouvoir. Par l'autoarbitrage, les joueurs assurent eux-mêmes le loyal déroulement de la rencontre. Ils en sont garants.

Chaque joueur considère que, sans les autres, il n'y a pas de jeu et de plaisir possibles dans le foot. Outre ses équipiers, les « adversaires » sont également des partenaires qui lui permettent de déployer son talent et donc de progresser.

LES CHAMPIONNATS

Cinq Comités départementaux organisent des championnats de football à 7. Les équipes sont regroupées selon le jour de pratique choisi (lundi soir au samedi matin).

Les caractéristiques essentielles sont :

- ✓ Autoarbitrage.
- ✓ Pas de hors-jeu.
- ✓ Pas de tacle.
- ✓ Touches au pied.
- ✓ Match de 2 fois 30 minutes.
- ✓ 5 remplaçants tournants.
- ✓ Pas d'obligation d'avoir un terrain.
- ✓ Forme d'organisation variée permettant une pratique de 3 à 8 mois.



TERRAIN DE JEU

Pour le Foot à 7, il est souhaitable de disposer d'un terrain pour le moment de pratique choisi. Dans le cas contraire, les Comités 94, 93, 92 et 75 ont conclu des conventions avec les parcs interdépartementaux et certaines municipalités permettant de faire jouer des équipes sans terrain.

Dans ce cas, il sera demandé une participation aux frais de location des terrains.

Le football à 7 c'est :

- ✓ 1 coupe nationale
- ✓ 1 coupe régionale
- ✓ 6 coupes départementales
- ✓ 7362 pratiquants
- ✓ 589 équipes
- ✓ 6 Comités organisateurs du lundi au samedi



LES AUTRES COMPETITIONS DE FOOTBALL A 7

LES COUPES

Elles sont organisées à trois niveaux géographiques différents (départemental, régional et national).

Les coupes départementales sont intégrées dans le calendrier du Championnat et toutes les équipes engagées dans les Championnats peuvent y participer.

Les Coupes régionales sont ouvertes, sans limitation de nombre, aux équipes qui le souhaitent et qui s'engagent. Les matches de coupes sont organisés en alternance avec ceux du championnat.

La coupe nationale : chaque Comité a un quota d'équipes pouvant y participer. Elle est organisée sur un week-end en fin de saison.

Les équipes de Foot à 7 ont également la possibilité de s'inscrire dans les Coupes de Foot à 11, à condition d'avoir un effectif suffisant pour jouer à 11 et des maillots numérotés.

.

LES CHALLENGES

Selon les Comités, ils sont organisés en début ou en fin de saison. Ils offrent la possibilité aux équipes du Championnat et à d'autres spécialement constituées pour l'occasion, de participer à une épreuve saisonnière. Les règles sont les mêmes que pour les championnats.

FOOTBALL A 5 EN SALLE

Il s'organise, selon les Comités, soit le soir en semaine, soit le dimanche matin.

LES CHAMPIONNATS

Les Comités du Val-de-Marne et de Paris organisent un championnat.

Il est caractérisé par :

- ✓ Autoarbitrage.
- ✓ Pas de hors-jeu.
- ✓ Pas de tacle.
- ✓ Touches au pied.
- ✓ 5 remplaçants tournants.
- ✓ Pas d'obligation de disposer un gymnase.

TERRAIN DE JEU

Les Comités essaient de mettre à disposition des installations, mais si vous disposez d'un créneau horaire adapté au championnat, merci de nous l'indiquer.



POUR PARTICIPER A LA COMPETITION DE VOTRE CHOIX, VOUS DEVEZ :

① Affiliation

Affilier votre association à la FSGT (dossier à retirer à votre Comité Départemental), assurance responsabilité civile du club incluse.

② Engagement dans les compétitions

Remplir lisiblement le dossier d'engagement Foot et le retourner au Comité d'affiliation accompagné du règlement financier correspondant.

③ La licence

Chaque joueur, dirigeant, arbitre, délégué, etc. participant aux compétitions doit être titulaire de la licence omnisports FSGT et d'une assurance individuelle en responsabilité civile.

④ Le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive

Il doit mentionner l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition du football. Il est délivré par un médecin et est obligatoire pour tous les licenciés. Il doit être daté de moins de trois mois. Ce certificat doit être conservé par le Président du club.

⑤ Assurance

Le club a obligation d'informer ses adhérents sur leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels ils peuvent être exposés du fait de leur pratique sportive.

La FSGT propose une assurance individuelle, jointe à la licence.

⑥ Autorisation

Un joueur peut jouer au football en championnat (pas en coupe) dans deux clubs différents (mais à des moments de pratique différents), en se procurant un carton « autorisation » auprès de son Comité, sur présentation de sa licence à jour pour la saison en cours.

⑦ Mutation

Un joueur peut changer de club une fois dans la saison. Pour cela, il doit retirer un carton de mutation auprès de son comité et l'expédier en lettre recommandée avec AR dûment rempli au club quitté. Ce dernier aura 10 jours pour faire valoir ses droits, passé ce délai la mutation est réputée acceptée.

PROCEDURE DE DELIVRANCE DES LICENCES

Les clubs devront faire leur demande de licences par internet (Il existe des bornes informatiques dans les comités).

Pour cela, un code d'identification et un mot de passe seront remis à chaque association au moment de l'enregistrement de l'affiliation.

Après avoir saisi les licences en ligne et envoyé le règlement financier au Comité, le club recevra ses licences par la Poste ou pourra venir les retirer au Comité.

Une procédure détaillée sera envoyée à tous les clubs avec le dossier d'affiliation.

FOOTBALL FSGT EN ÎLE-DE-FRANCE

TOUS LES FOOTS

Au sein de l'espace Ile-de France la FSGT vous propose une grande diversité de football :

Foot à 11 - Foot à 7 - Foot à 5 en salle

TOUS LES JOURS

Grâce à la diversité des formes de jeu proposée, vous êtes sûr de trouver un championnat du lundi au dimanche

TOUTES LES CATEGORIES

Des vétérans aux benjamins, toutes les catégories sont organisées

**Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Comité de Paris**

35 avenue de Flandre – 75019 Paris

Tél. 01.40.35.18.49 - mail : accueil@fsgt75.org